

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	77 (1979)
<b>Heft:</b>	9-10
<b>Vorwort:</b>	Editorial
<b>Autor:</b>	Rost, Christine

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Verantwortliche Redaktion  
für den allgemeinen Teil:

Frau Nelly Marti-Stettler  
Mühledorfstrasse 1/99, 3018 Bern  
Telefon 031 551117

Zeitungskasse des  
Schweizerischen  
Hebammenverbandes  
Postscheckkonto 30-35888

Fräulein Marie Schär  
Bahnhofstrasse 1  
3322 Schönbühl  
Telefon 031 850257

Abonnementspreis:

Jahresabonnement  
für die Schweiz Fr. 25.–,  
Ausland zusätzlich Porto  
Einzelnummer Fr. 2.50

Inseratenverwaltung:

Künzler-Bachmann AG  
Geltenwilenstrasse 8a  
9001 St.Gallen  
Telefon 071 228588

Druck: Paul Haupt AG  
Buchdruck-Offset  
Falkenplatz 11, 3001 Bern

## Inhaltsverzeichnis

Die Beziehung zwischen Mutter und Frühgeborenem	178
Die Beziehung von Mutter und Kind bei der Frühgeburt	182
Protokoll der	
86. Delegiertenversammlung	184
Zentralvorstand	187
Ipharmex	188
La relation mère-enfant prématuré	189
Les relations mère – enfant lors de l'accouchement prématuré	192
Procès-verbal de la	
86 <sup>e</sup> Assemblée des déléguées	194
L'enfant face à l'alcoolism	199

*Liebe Leserinnen und Leser Heute erscheint «Die Schweizer Hebammme» zum erstenmal in zweisprachiger Ausführung. Sie steht unter dem Motto «Delegiertenversammlung 1979». Die Übersetzung der beiden Referate hat Christine Rost besorgt.*

*Jeden Monat soll ein Editorial den Anfang machen: abwechselungsweise in deutscher oder französischer Sprache. Nelly Marti*

## Editorial

*Chères lectrices, chers lecteurs,*

*Depuis un an je suis abonnée à la revue officielle de notre Association suisse des Sages-femmes, à savoir la «Schweizer Hebamme». Comme beaucoup d'entre vous certainement, je me pose des questions concernant ce journal. Pourquoi n'est-il pas trilingue ou au moins bilingue comme le sont la plupart des revues professionnelles, puisqu'il s'adresse à des lecteurs résidant aux quatre coins de notre pays? C'est en voulant approfondir la question de la langue et de la structure de la «Schweizer Hebamme», que j'ai moi-même dû m'engager à participer au changement. Bien sûr il ne faut pas vouloir transformer un journal d'un mois à l'autre, car il s'agit là d'un énorme travail. A présent nous sommes plusieurs collègues à nous attaquer à cette lourde tâche. Mais cela ne suffit pas. Le remaniement d'un journal exige du temps et des idées.*

*C'est pourquoi je fais appel à vous toutes, chères collègues, et à vous aussi, Messieurs, en vous communiquant ma dernière «lumière»: une rubrique intitulée «Courrier du lecteur». Dans cette rubrique nous publierons vos lettres en répondant à vos questions et à vos suggestions.*

*Mais attention: nous ne pourrons publier que les lettres signées de vos vrais nom et prénom et comportant votre adresse exacte. Cependant vos lettres ne seront publiées qu'avec vos seules initiales si vous le désirez ou avec vos nom et prénom en toutes lettres si vous n'y opposez pas d'objection. Il s'agit là d'un règlement international appliqué par tous les services de presse.*

*Je vois des lecteurs qui sourient: ceux là ont déjà des idées et peut-être de belles photos, mais hésitent encore à prendre leur plume et une feuille de papier. Pourquoi hésitez-vous? Sachez que toutes les lettres qui nous parviendront, seront prises en considération.*

*Alors courage! Cherchez dans votre esprit, fouillez dans votre bibliothèque et écrivez-nous ce que vous avez trouvé d'interesting ou ce que vous n'avez pas trouvé et que vous aimeriez voir dans notre journal.*

*Christine Rost, La Pâquerette, 1803 Chardonne, Tél. 021 51 28 52*